



Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Le Conseil communal convoque les citoyennes et citoyens de la Commune de Treyvaux en assemblée communale ordinaire le

**JEUDI 10 AVRIL 2025 A 20.00 HEURES
A LA GRANDE SALLE DE L'ECOLE**

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 12 décembre 2024.
Le procès-verbal ne sera pas lu ; il peut être consulté au secrétariat communal durant les heures d'ouverture (art. 13 RELCo) ainsi que sur le site internet de la commune (www.treyvaux.ch).
2. Comptes 2024 *
 - 2.1. Présentation générale des comptes *
 - 2.2. Comptes de résultats et ses annexes *
 - 2.3. Comptes des investissements *
 - 2.4. Rapport de la Commission financière *
 - 2.5. Rapport de gestion *
3. Présentation du plan financier 2025 – 2029 *
4. Règlement communal relatif au prélèvement de la taxe sur la plus-value – approbation *
5. Divers

** Les documents sont consultables au secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune (www.treyvaux.ch)*

LE CONSEIL COMMUNAL

Treyvaux, le 28 mars 2025